

Reporterre

le quotidien de l'écologie

Dans le bocage mayennais, une ferme protège la vie sauvage

7 septembre 2019 / Perrine Dulac (Silence)



Nichée dans un écrin de verdure, la ferme d'Antoine et Marion résonne des chants des fauvettes, rouge-gorges ou grimpereaux. Récit de l'installation d'un couple qui a choisi l'agriculture comme outil de protection de la faune et de la flore sauvages.

- *Saint-Georges-sur-Erve (Mayenne), reportage*

Originaire de la Sarthe, Antoine s'est installé ici avec Marion en 2013, après plusieurs expériences en gestion des milieux naturels. Marion, elle, vient du secteur de l'animation socioculturelle, elle a été directrice d'un centre de loisirs et ludothécaire. Petit-fils et neveu d'agriculteurs, Antoine passait du temps, enfant, dans les champs. Ses études en biologie l'ont conduit à multiplier les expériences de gestion des espaces naturels, notamment dans le site Natura 2000 du marais breton.

Pour lui, « *devenir paysan est une autre façon d'être acteur d'un territoire plus petit qu'une zone Natura 2000 mais en étant tellement plus efficace !* » Antoine a lancé son projet d'élevage. Il a d'abord préparé un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole (BPREA), étape indispensable pour prétendre aux aides à l'installation [1]. Puis il a poursuivi ses expériences agricoles comme salarié, tout en cherchant une ferme dans la région. Marion, elle aussi en transition professionnelle à l'époque, n'avait pas pensé devenir paysanne, mais elle a été séduite par l'idée, tout en conservant son envie de poursuivre ses activités autour de l'animation culturelle.

Toute la viande est écoulée en vente directe

L'un des animateurs de [Terre de liens Pays de la Loire](#) — un organisme financier qui collecte de l'épargne solidaire citoyenne pour acheter des fermes et installer des paysans en agriculture biologique — leur a conseillé de visiter la [ferme de La Giraudière](#), en Mayenne. Antoine et Marion ont été séduit·e·s : le site est beau, propice à l'élevage grâce aux nombreuses prairies naturelles, et les 30 hectares sont groupés autour des bâtiments — un atout pour le pâturage tournant, indispensable à la conduite d'un troupeau sans produits vétérinaires. La propriété par Terre de liens offrait une sécurité financière et foncière à long terme. Ce choix leur a permis de réduire considérablement l'investissement financier de départ, limité aux animaux et au matériel.



Antoine et Marion reconnaissent plusieurs avantages à être locataires de Terre de liens : le couple n'aura pas à se soucier de la transmission de la ferme au moment de s'arrêter — même si l'installation d'autres paysan·nes fait partie de leurs préoccupations — et la foncière prend en charge les gros travaux sur les bâtiments. Il y a aussi ce lien particulier avec la société civile, source de l'épargne solidaire. Antoine trouve logique que *« la société civile paye une partie de sa ferme, car on lui rend un service en entretenant les chemins, en produisant des aliments sains et en ne polluant pas l'eau »*.

Avec 22 vaches allaitantes de la race Salers, Antoine a presque atteint son objectif. Toute la viande est écoulée en vente directe. Il n'a pas envie d'aller au-delà de 24 vaches, car il devrait alors réinvestir dans du matériel de contention, chercher de nouveaux débouchés et faire plus de kilomètres. Il préfère gagner un Smic avec son *« petit »* troupeau et avoir du temps pour le potager, les travaux de la maison et les enfants. Marion, elle, n'est pas encore officiellement installée, même si elle a déjà quelques ruches. Elle continue à travailler à mi-temps dans un centre de loisirs. Mais elle souhaite depuis le début développer l'accueil à leur ferme. Avoir un statut agricole lui permettrait aussi de valoriser son engagement quotidien aux côtés d'Antoine.

Pour ce qui est des aides, Antoine perçoit les subventions habituelles allouées aux agriculteurs — la dotation jeune agriculteur et la politique agricole commune. Il a choisi de ne pas contractualiser de mesures agrienvironnementales (MAE). Il n'a pas envie de se *« prendre la tête à monter le dossier pour des choses qu'[il fait] déjà naturellement, et pour un montant très peu élevé »*.

Le couple a conservé toutes les prairies naturelles, plante des haies, garde les arbres têtards...

Pour la biodiversité, Antoine et Marion font « *un tas de petites choses banales* », pas si anodines quand on songe à la dégradation de la nature dite « *ordinaire* ». Le couple a conservé toutes les prairies naturelles et les mares. Il plante des haies, garde les **arbres têtards**. Avant d'entrer en tracteur dans un pré, il ou elle commence par en faire le tour à pied pour repérer les éventuels mammifères ou oiseaux cachés dans l'herbe afin de les épargner.



L'idée est de mécaniser le moins possible : les ronciers sont contenus par leurs deux chèvres quand c'est possible et le couple choisit de nettoyer le bas des haies pour dégager les clôtures en hiver. Il n'utilise aucun produit vermicide pour les bovins, privilégiant le pâturage tournant. Il a équipé tous les abreuvoirs de bouts de bois pour éviter les noyades des reptiles, amphibiens, oiseaux, petits mammifères.

Dans leur ferme, on croise cailles des blés, pie-grièches écorcheurs, moineaux domestiques, accenteurs mouchets, alouettes des champs, pipits farlouses, éperviers, chouettes hulottes, effraies... Antoine et Marion adorent regarder les couleuvres d'Esculape, les salamandres et « *la nature du quotidien, le bocage de tous les jours* ».

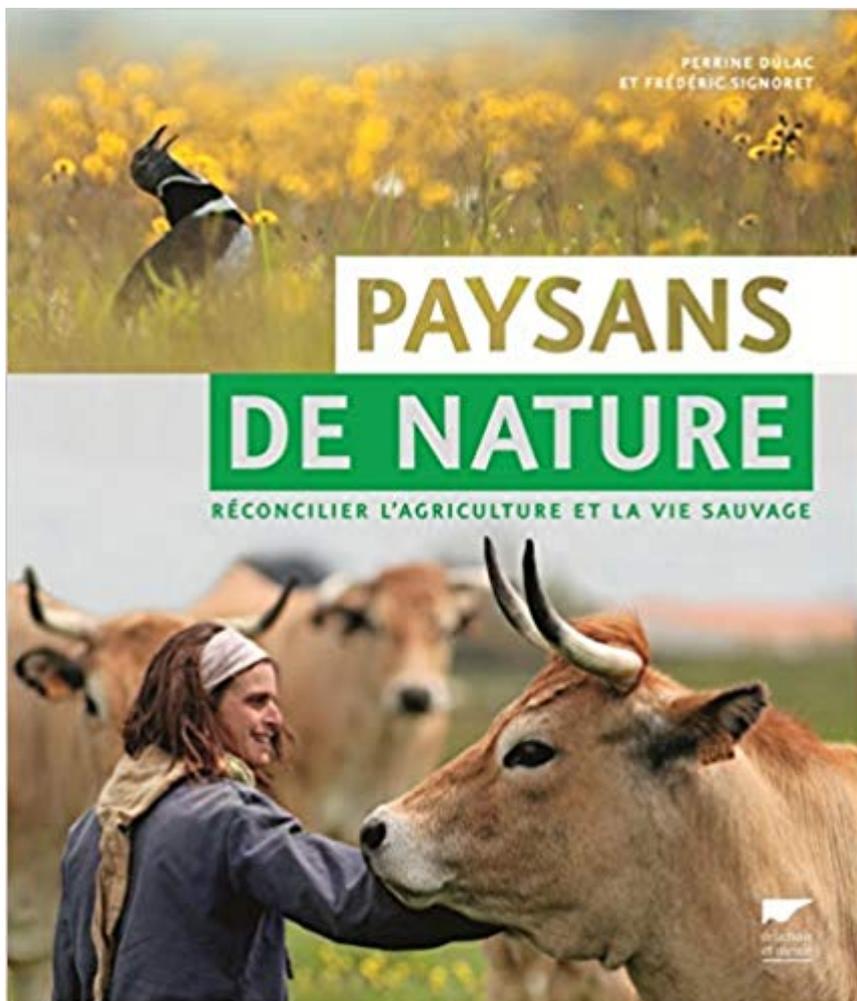
Antoine est conseiller municipal depuis peu, Marion est investie dans un **Cigales**, un club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire, et au comité des

fêtes de leur village. Cela leur donne l'occasion de s'exprimer sur leur façon d'envisager la protection de l'environnement, la biodiversité, l'agriculture et la vie locale. Antoine est aussi secrétaire de l'Association de développement de l'emploi agricole et rural ([Adear](#)) de la Mayenne et s'investit depuis peu dans le groupe Nature et progrès [2].

Enfin, leur ferme [À tout bout de champ](#), à Saint-Georges-sur-Erve (Mayenne), est un lieu d'accueil pour de nombreux visiteurs, touristes ou naturalistes. [Mayenne nature environnement](#) y organise des sorties nature et y effectue des inventaires — les oiseaux nicheurs en 2016, les carabes en 2017. Et les visites de la ferme que font Antoine et Marion eux-mêmes pour leurs clients « *se transforment toujours en sorties nature* » !

Le réseau [Paysans de nature](#), né à l'initiative de la [LPO Vendée](#), a été développé par la [Coordination LPO Pays de la Loire](#) et commence à s'étendre dans la France entière. Il regroupe des agriculteurs et agricultrices qui ont choisi de préserver et de favoriser la biodiversité sauvage sur leur ferme.

Le livre *Paysans de nature* (Éd. Delachaux et Niestlé, 2018), coordonné par Perrine Dulac et Frédéric Signoret dresse une trentaine de portraits de femmes et d'hommes engagés dans ce réseau. Ils démontrent qu'une agriculture paysanne économiquement viable et respectueuse de la nature est possible. Cet article publié par [Silence](#) dans son [dossier d'été 2018 Réconcilier agriculture et vie sauvage](#) en est issu.



- *Paysans de nature*, Éd. Delachaux et Niestlé, 2018, 192 p., 29.90 €

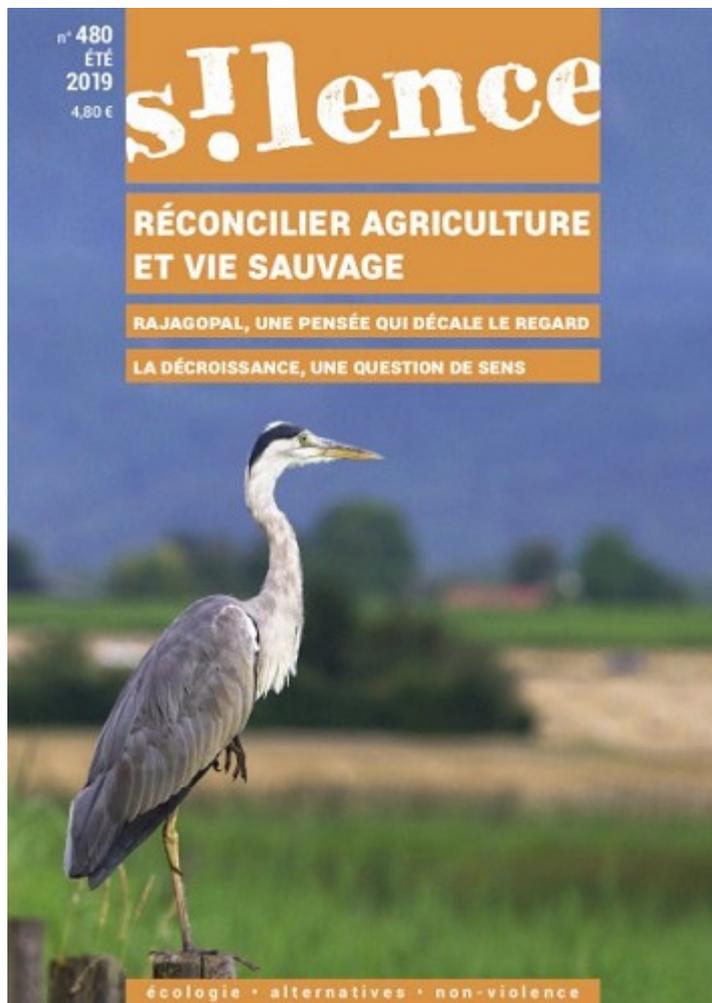
[1] Il n'avait pas de diplôme agricole et les aides y sont conditionnées. Il choisit pour cela de rejoindre le [Centre de formation professionnelle et de promotion agricole](#) (CFPPA) de La Cazotte à Saint-Affrique, orienté vers les systèmes bio de polyculture-élevage.

[2] Il est labellisé Agriculture biologique (AB), mais juge pourtant que ce label « *est tiré vers le bas par l'industrie agroalimentaire : Nature et progrès, c'est une meilleure reconnaissance de notre engagement, on aime le côté lien social et réflexion globale, c'est une démarche participative de progrès qui tire tout le monde vers le haut* ».

Lire aussi : [Dans l'Yonne, la coopérative de consommation Germinal prospère sans lâcher sur les principes](#)

Source : Article transmis amicalement à Reporterre par [Silence](#).

Photos : ©Emmanuel Pain et ©Anne-Cécile Werth



- Emplacement : Accueil > Editorial > Alternative >
- Adresse de cet article :
<https://reporterre.net/Dans-le-bocage-mayennais-une-ferme-protege-la-vie-sauvage>